

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU JURY DU CONCOURS INTERNE POUR LE RECRUTEMENT, AU TITRE DE L'ANNÉE 2026, DES ÉLÈVES INGÉNIEURS DES ÉTUDES ET DE L'EXPLOITATION DE L'AVIATION CIVILE (IEEAC)

I. COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

a. Éléments statistiques

Places offertes : 4

Candidats inscrits : 18

Candidats présents à l'écrit : 10

Candidats présents à l'oral : 10

Candidats admis : 3

Liste complémentaire : 0

b. Évolution sur les dernières années

Le tableau ci-dessous rappelle les informations relatives à la participation à cet examen au cours des 12 dernières années :

Concours interne IEEAC					
Année	Inscrits	Présents	Places offertes	Admis	Liste attente
2014	9	9	7	4	0
2015	8	8	6	4	0
2016	3	1	3	1	0
2017	3	3	4	1	0
2018	8	6	4	2	0
2019	8	6	3	3	0
2020	9	5	3	2	0
2021	7	5	3	2	0
2022	6	4	2	2	0
2023	5	3	4	1	0
2024	8	5	3	2	0
2025	14	8	4	2	0
2026	18	10	4	3	0

Dix-huit candidats se sont inscrits pour participer à ce concours cette année, mais seuls dix d'entre eux se sont présentés aux épreuves écrites et orales, huit hommes et deux femmes.

Le nombre de places offertes a été fixé à quatre cette année.

Les résultats concernant les candidats non reçus ont été jugés insuffisants pour permettre la constitution d'une liste complémentaire.

Il est rappelé aux candidats qu'un niveau scientifique suffisant est nécessaire pour la réussite ultérieure de la scolarité, même si le niveau académique seul ne suffit pas pour exercer le métier d'ingénieur et si les qualités de savoir-être sont indispensables.

c. Présentation du concours (épreuves, programme, déroulement...)

Le concours a été organisé conformément aux dispositions prévues par l'arrêté du 25 octobre 2022 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2014 fixant le règlement, la nature et le programme des épreuves du concours interne pour l'accès au corps des ingénieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile (IEEAC).

Les épreuves écrites comprenaient des épreuves obligatoires de mathématiques (coefficient 4) et de physique (coefficient 3) correspondant aux programmes des classes préparatoires de première et seconde années (correspondant aux voies PCSI et PC pour les maths et à la voie MPSI complétée d'un programme de 2^{ème} année pour la physique) en vigueur au 1^{er} janvier de l'année du concours ainsi qu'une épreuve dite de français (coefficient 3), consistant soit en une composition sur un sujet d'ordre général soit en la rédaction d'une note à partir de documents fournis aux candidats et enfin une épreuve d'anglais (coefficient 3). Cette dernière est constituée d'un QCM permettant de s'assurer que le candidat dispose des connaissances nécessaires dans les domaines du vocabulaire et des structures de la langue.

Les épreuves orales obligatoires comprenaient un entretien avec le jury (coefficient 3) et des épreuves de mathématiques (coefficient 4), de physique (coefficient 3) et d'anglais (coefficient 2). Les candidats se voient par ailleurs offrir la possibilité de passer une épreuve orale facultative de langue vivante en allemand, espagnol ou italien (notée sur 20, cette épreuve permet aux candidats ayant obtenu plus de 10 de se voir créditer les points obtenus au-dessus de 10 comme points supplémentaires). Un candidat a bénéficié de cette option (en espagnol).

Les épreuves d'admissibilité écrites comme orales ont été organisées dans un seul centre, à l'ENAC (Toulouse) et en présentiel. Les épreuves écrites ont eu lieu les 9 et 10 avril 2026 et les épreuves orales les 15 et 16 avril 2026.

La composition du jury a été fixée par un arrêté en date du 2 avril 2026. Le jury d'admission s'est réuni le lundi 20 avril 2026 à 10h en recourant à des moyens de visioconférence.

d. Présentation des candidats

Dix candidats se sont présentés aux épreuves écrites. Leur administration d'origine était la suivante : six candidats de la DGAC, un candidat de Météo France, un de la DRIEETS, un du ministère des Armées et un de la DRFIP.

Tous ont poursuivi le concours jusqu'à l'issue des épreuves orales. Sept d'entre eux n'ont pas obtenu les notes minimales requises dans plusieurs matières, à l'écrit comme à l'oral, et se sont donc retrouvés éliminés.

II. COMMENTAIRES SUR LES ÉPREUVES ET CONSEILS AUX CANDIDATS ET AUX FORMATEUR

a. Épreuves de Français

Épreuve écrite

Le sujet se présentait sous la forme d'une citation de Jean-Paul Sartre (« Il n'y a d'espoir que dans son action, et la seule chose qui permet à l'homme de vivre, c'est l'acte ») à partir de laquelle il fallait prendre position. La formulation était en langage soutenu mais les termes et le sens étaient tout à fait compréhensibles à condition de prendre le temps de bien lire la phrase. Certains candidats ont eu une lecture trop rapide ce qui les a amenés à ne traiter qu'un aspect du sujet sans l'aborder dans sa globalité.

Les candidats ont eu tendance à « étaler » leurs connaissances (littéraires, philosophiques...) sans réellement les organiser dans une argumentation cohérente ce qui a pénalisé leur travail.

Des exemples concrets ont été donnés dans les copies mais trop souvent les candidats ne les ont pas exploités. Pour qu'ils fassent sens, les exemples doivent être expliqués et commentés.

Enfin, à noter que le niveau du point de vue de l'expression est globalement correct.

Entretien avec le jury

Rappel de l'épreuve :

Temps de préparation de l'épreuve : 30 minutes.

Temps de passage de l'épreuve : 30 minutes, qui se décomposent en deux étapes :

1-Commentaire à partir d'une citation, puis échange à partir de quelques questions du jury.

2-Présentation de son parcours par le candidat. Échange quant à ses motivations pour devenir IEEAC à partir de questions du jury.

Dix citations en français, assez brèves, provenant d'écrivains et penseurs ont été proposées (Sénèque, Descartes, Jankélévitch, G. Simmel, Montesquieu, Tissot, Voltaire, Rousseau ...) par un membre du jury. Les candidats tiraient deux numéros correspondant à deux des citations et choisissaient ensuite l'une d'elles en vue de leur commentaire.

Les candidats 2026 :

10 candidats se sont présentés à l'épreuve.

La meilleure note a été de 18/20

La plus basse de 07/20

Les prestations de manière globale ont été moyennement satisfaisantes. Les candidats ayant suivi une classe préparatoire, même s'il y a déjà un certain temps, ont beaucoup mieux réussi l'épreuve, surtout s'ils l'avaient préparée. Mais ceux-ci étaient minoritaires. Les autres candidats ne sont pas au niveau de ce concours. Deux ou trois n'avaient semble-t-il pas préparé l'épreuve, ce qui les a mis en échec. Deux candidats, qui se présentaient pour la deuxième ou troisième fois, n'ont pas le niveau. Trois candidats ont passé très honorablement l'épreuve.

Globalement le niveau des candidats, excepté pour trois d'entre eux, est décevant. Il est permis de s'interroger sur la motivation réelle des candidats qui se présentent plusieurs fois au concours, notamment quand ils ne le préparent pas, ou que peu.

Conseils aux candidats :

L'entretien, sans que celui-ci soit fondé sur une matière scientifique, exige un niveau culturel relativement élevé, une aptitude à l'écoute et à l'échange, et à la compréhension précise des questions du jury, de même que la maîtrise d'une langue orale extrêmement correcte. Il est par conséquent souhaitable d'avoir réfléchi à des thématiques, voire des concepts tels que l'usage d'une langue, l'égalité, une mauvaise passion comme la colère, le courage, la faiblesse, l'humour, l'ignorance, l'erreur et la faute, l'apprentissage, l'expérience, la responsabilité, etc.

À travers certaines questions, sont observées aussi les éventuelles compétences au management d'une équipe. Est examiné encore avec soin le parcours scolaire, universitaire et professionnel afin d'essayer de se rendre compte de l'actualisation des connaissances requises.

Avoir une représentation réfléchie du métier d'IEEAC est de même indispensable.

b. Épreuves de mathématiques

Épreuve écrite

Dix candidats se sont présentés à l'épreuve écrite de Mathématiques. Le sujet, d'une durée de 4 heures, comportait trois exercices indépendants.

Le premier exercice abordait différents thèmes d'analyse du programme tels les suites et séries de fonctions ou le calcul intégral. Le second exercice de probabilité proposait deux méthodes indépendantes afin de traiter un même problème. Enfin le troisième exercice exploitait le thème classique des projections orthogonales dans un espace euclidien.

Chaque exercice débutait par des questions très simples, ce qui a permis au jury de détecter les candidats ne maîtrisant pas les bases du programme. Les recommandations du précédent rapport n'ayant pas été prises en compte par une majorité des candidats du millésime 2026, nous les reproduisons ici à l'attention des futurs candidats :

- La rédaction joue un rôle crucial dans l'appréciation des copies. L'absence de phrases est interprétée comme une absence de raisonnement et la notation est adaptée en conséquence. Par exemple, cette année, peu de candidats ont été capables de justifier leurs calculs de probabilités en invoquant des arguments tels l'indépendance ou l'incompatibilité d'événements.
- L'emploi des connecteurs logiques $\Rightarrow$ et $\Leftrightarrow$ n'est pas considéré comme anodin et leur mauvais usage est sanctionné. De manière générale, toujours dans l'idée que la rédaction est essentielle, le jury préfère un raisonnement présenté sous la forme « Supposons que ... alors ... donc ... » qu'une succession de quantificateurs et de connecteurs mal gérée.
- Le sujet comportait une (des) question(s) de cours : il en sera de même des prochaines sessions. À ce titre, cette année, le théorème d'intégration terme à terme (Exercice 1, question 7) a été très mal servi.
- La présentation des copies est devenue un problème envahissant : la forme est parfois à la limite du lisible et les notations d'usage ne sont pas respectées. De nombreux candidats ne semblent pas faire de différence entre une suite et son terme général ou encore une série et sa somme. Le peu de rédaction de certaines copies rend le discours encore plus obscur et laisse penser au correcteur que le candidat ne maîtrise pas du tout son sujet. Des questions ainsi « rédigées » sont, bien entendu, pénalisées.

Épreuve orale

Dix candidats se sont présentés à l'épreuve orale. Cette épreuve est constituée de deux exercices qui sont préparés pendant 30 minutes ; ensuite le candidat dispose de 30 minutes pour exposer son travail au tableau (environ 15 minutes par exercice).

Tous les thèmes du programme peuvent être abordés dans les exercices, ils sont progressifs avec des questions initiales permettant de tester les connaissances du candidat sur le cours. Le jury rappelle qu'une maîtrise du programme est indispensable pour aborder sereinement un exercice. Même si le

candidat a fait des erreurs ou n'a pas réussi à traiter certaines questions, la mise en place d'une discussion fructueuse est valorisée. Le programme du concours en mathématiques est exigeant, il est nécessaire de le lire. Il paraît difficile voire impossible de réussir l'épreuve orale avec de vagues connaissances et peu de maîtrise technique.

c. Épreuves de physique

Épreuve écrite

L'épreuve comportait trois exercices portant sur des thématiques du programme : mécanique, électronique et conduction thermique. Le premier exercice portait sur le looping, le second abordait une cellule de filtrage, enfin le troisième traitait de la température dans le sol.

Le sujet se construit avec les différents éléments suivants : analyse d'un phénomène physique et sa modélisation, maîtrise des lois fondamentales, mise en équation rigoureuse en vue d'une résolution avec les outils mathématiques adaptés et interprétation des résultats. Il avait pour objectif d'évaluer les diverses compétences des candidats.

Les notes se répartissent de 0,8/20 à 16,8/20 avec une moyenne de 8,1 et un écart-type de 5,4.

Exercice n°1 : Le Looping

Le jury déplore que les candidats ne reproduisent pas un schéma afin de s'appropriier l'exercice en plaçant le champ de pesanteur, le poids et la réaction du support, la vitesse et l'accélération. Si le théorème de l'énergie mécanique est connu, la définition et le calcul de l'énergie potentielle d'une force conservative est imprécis. La condition de contact est mal formulée. Les candidats doivent être plus rigoureux dans l'utilisation des notations vectorielles et les projections.

Exercice n°2 : Filtre de Hartley

Cet exercice plus classique portait sur l'étude d'une cellule de filtrage. Si l'analyse du circuit et sa mise en équation ont été correctement traitées par les candidats, l'exploitation rigoureuse du diagramme de Bode et l'application du filtre ont été plus aléatoires.

Le jury apprécie que les candidats aient une approche pratique de l'exercice en sachant présenter un montage avec le branchement d'un oscilloscope et/ou d'un générateur de signaux.

Exercice n° 3 : Température dans le sol

La première question a troublé les candidats qui n'ont pas su modéliser l'évolution de la température. Le bilan thermique a été bien réalisé avec justesse par quelques candidats qui avaient également une maîtrise des outils mathématiques adaptés.

Le jury se félicite du bon niveau de certains candidats de cette session et a pu constater un effort de certains dans la rédaction argumentée et justifiée qui d'ailleurs a été récompensée. Il est néanmoins regrettable que certains candidats ne prennent pas connaissance des rapports des années précédentes.

Le jury souligne l'importance de faire un schéma, de distinguer un énoncé d'une formulation, d'expliquer une démarche par une réponse argumentée. La rigueur mathématique sur les vecteurs, l'algébrisation de grandeurs scalaires, la manipulation d'opérateurs mathématiques ainsi que la dérivation, l'intégration et la résolution d'équations différentielles sont des outils de base. L'approche

pratique, l'utilisation des méthodes expérimentales, l'analyse de courbes et leurs interprétations physiques restent toujours très décevantes.

Épreuve orale :

L'épreuve dure une heure dont 30 minutes de préparation et 30 minutes de passage. Deux exercices sont proposés : l'un sur le programme de physique de MPSI, l'autre sur une partie du programme de MP. L'ordre de présentation est libre. La calculatrice personnelle du candidat n'est pas autorisée mais le jury en met une à disposition, si nécessaire, durant la préparation et le passage.

L'objectif de la phase de préparation n'est pas de résoudre entièrement les exercices, mais de rassembler les éléments de cours nécessaires et de mettre en place la démarche de résolution.

La présentation des exercices permet au candidat de mettre en valeur ses compétences et l'exposé doit allier dynamisme, clarté et rigueur.

Le jury évalue les connaissances mais aussi la capacité à raisonner à haute voix et à partager ses résultats.

Lors de la session 2026, des exercices sur l'optique géométrique, la mécanique, la thermodynamique et l'électromagnétisme (électrostatique, magnétostatique, induction, ARQS, ondes électromagnétiques) ont été proposés.

Les niveaux des candidats étaient très variables.

Les notes se répartissent de 02/20 à 20/20 avec une moyenne de 10,2 et un écart-type de 6,4.

De très bonnes notes sont attribuées lorsqu'un schéma avec les notations employées est réalisé au début, l'énoncé des lois physiques est clair et les calculs littéraux sont menés avec rigueur. Un manque de rigueur sur les notations vectorielles a été fréquemment constaté et le vocabulaire scientifique est parfois approximatif.

En optique, les tracés de rayons pour une lentille convergente sont corrects, mais, pour une lentille divergente, ces tracés posent problème.

En électrostatique et en magnétostatique, l'étude des symétries comme celle des invariances doit permettre de conclure sur la direction des champs électrique et magnétique puis de trouver les variables dont ils dépendent. L'application du théorème d'Ampère n'a que rarement abouti à l'expression du champ magnétique.

En mécanique, la base de projection doit être judicieusement choisie pour simplifier les calculs.

Une présentation soignée du tableau, des remarques pertinentes et l'interaction avec le jury sont appréciées.

Conclusion générale sur les épreuves de physique

Le jury insiste sur l'importance d'une préparation sérieuse à ce concours afin aborder dans de bonnes conditions aussi bien l'épreuve écrite que l'épreuve orale de physique. Une lecture attentive du programme est conseillée.

d. Épreuves d'anglais

Épreuve écrite

L'épreuve écrite en anglais est obligatoire et a une durée de trois heures.

Cette épreuve est composée de 80 questions à choix multiple / QCM, divisée en trois parties. Pour la première partie, 20 questions courtes testent des connaissances de grammaire et de vocabulaire. La deuxième partie est composée de deux textes à trous pris dans des journaux où les candidats remplissent les trous avec un mot approprié. La troisième partie est composée de cinq textes plus longs où les candidats remplissent les trous avec un mot approprié.

Épreuve orale

L'épreuve orale d'anglais du concours IEEAC est identique à celle de la plupart des autres concours ENAC (ICNA, EPL...). L'épreuve doit permettre de déterminer l'aptitude du candidat à comprendre des documents sonores et à s'exprimer correctement. Elle se fonde sur des enregistrements authentiques, en langue anglaise, d'extraits de dialogues ou interviews traitant de sujets d'actualité. Il y a 4 enregistrements des sujets d'actualité, au terme de la préparation, le candidat doit présenter à l'examineur un compte rendu oral de deux sujets d'actualité. Ce compte rendu devra être à la fois précis et détaillé.

Le temps de préparation est de 20 minutes et le temps de l'entretien est de 15 minutes.

Les concours d'anglais se sont déroulés sans encombre avec une organisation des épreuves optimale.

10 candidats ont passé l'épreuve d'anglais à raison de 5 par jour pendant 2 jours.

Les notes vont de 6,5 à 15/20. Un candidat en difficulté a tenté l'exercice mais n'avait pas assez de vocabulaire pour s'exprimer et participer dans une conversation (note la plus basse). Trois candidats ont démontré un très bon niveau, surtout en compréhension orale ; ils sont soit très à l'aise en anglais soit possèdent un vocabulaire étendu.

Les autres candidats ont pu dépasser la note seuil (8) et ont su compléter l'exercice.

e. Épreuve d'espagnol

Le texte proposé est un article de presse intitulé « El impacto del cambio climático en la industria aeronáutica », publié en octobre 2025.

Le texte explique que l'industrie aéronautique est à la fois responsable d'une partie du changement climatique et engagée dans la recherche de solutions plus durables.

Longueur du texte : 398 mots

Temps de préparation : 20 minutes

Temps de l'oral : 15 minutes

Des questions viennent compléter le texte.

Le candidat a compris globalement le sens du texte et en a perçu les idées principales.

Cependant, ses compétences linguistiques restent limitées et ne lui permettent de produire que des énoncés très simples, souvent fragmentaires.

Ses nombreuses erreurs grammaticales et lexicales entravent la compréhension. L'expression est fortement influencée par le français. Dans l'ensemble, les compétences en espagnol restent insuffisantes pour soutenir un échange autonome.

III. CONCLUSION

Les épreuves, parfaitement organisées, se sont déroulées sans aucun incident.

Cette année encore, une proportion non négligeable des candidats se présentaient avec un niveau très largement inférieur aux attentes du concours. Ces candidats arrivent en particulier sans préparation, ce qui rend pour eux la réussite du concours quasi impossible. En effet, le niveau d'exigence est calibré pour recruter des candidats disposant à la fois des qualités attendues d'un futur IEEAC tout en disposant des prérequis pour réussir leur scolarité à l'ENAC. Ces exigences du concours rendent indispensable un travail approfondi de préparation, tenant compte des recommandations de la seconde partie du présent rapport.

Comme les années précédentes, plusieurs candidats se sont vu attribuer à l'écrit une ou plusieurs notes éliminatoires. Toutefois, parfois par crainte, non justifiée, de se voir éliminés pour les sessions ultérieures du concours, ils se présentent à l'oral. Le jury renouvelle donc sa recommandation, décrite dans les rapports 2023, 2024 et 2025, de mise en place d'une barrière d'admissibilité d'une part et d'envisager des évolutions des épreuves orales comme évoqué dans les précédents rapports.

Muriel Preux
Inspectrice générale à l'IGEDD